

Conditions de participation

Concours photo « Mon Vétroz en photo »

1. Organisateur

Le concours « Mon Vétroz en photo » est organisé par la **Commune de Vétroz** dans le cadre du magazine communal *Vétrozspective*.

2. Objectif

Le concours a pour objectif de mettre en valeur la commune de Vétroz à travers le regard de ses habitantes et habitants et d'encourager leur participation à la vie du magazine communal.

La photographie lauréate sera mise à l'honneur dans une prochaine édition du *Vétrozspective*. Elle illustrera la **couverture du magazine** et sera également publiée en **double page intérieure**, afin de mettre pleinement en valeur le travail de son auteur.

3. Conditions de participation

Le concours est ouvert à toutes les habitantes et à tous les habitants de Vétroz, sans limite d'âge.

Les participants peuvent proposer **une photographie par catégorie**, soit un maximum de **trois photographies**.

Les catégories sont les suivantes :

- La plus belle vue de Vétroz
- Vétroz au printemps
- Vétroz et son histoire

Les photographies peuvent avoir été réalisées antérieurement et ne doivent pas obligatoirement avoir été prises spécifiquement pour le concours.

4. Modalités de participation

Les photographies doivent être transmises uniquement par courrier électronique à :

asov@vetroz.ch

Le participant indiquera dans son courriel :

- son nom et son prénom ;
- la ou les catégories dans lesquelles il participe ;
- un numéro de téléphone ou une adresse e-mail de contact.

La date limite de participation est fixée au **30 novembre 2026**. Cette échéance peut être modifiée par la Commune.

5. Exigences techniques

Afin de garantir une qualité optimale pour l'impression du magazine, les photographies devront répondre aux critères suivants :

- être transmises au format **JPG, JPEG** ou **PNG** ;
- présenter une résolution minimale de **300 dpi** ;
- être envoyées dans leur meilleure qualité disponible ;
- être de préférence au **format paysage**, afin de permettre leur utilisation en double page.

Les participants sont informés que :

- la photographie sélectionnée pour la couverture sera adaptée à la mise en page du magazine ;
- un **recadrage** pourra être effectué afin de respecter le format graphique de la couverture (179 × 168 mm) ;
- la photographie publiée en double page intérieure pourra également être adaptée à la mise en page, sans modification de son contenu.

6. Sélection

Une présélection sera réalisée par la Commune sur la base notamment :

- du respect du thème ;
- de la qualité technique de la photographie ;
- de son intérêt esthétique ;
- de sa pertinence pour illustrer la commune.

Les photographies finalistes seront ensuite publiées sur le site internet communal afin de permettre au public de voter.

La décision finale de la Commune est sans recours.

7. Droits d'auteur et autorisation de diffusion

Le participant garantit être l'auteur de la photographie transmise.

Il conserve l'ensemble de ses droits d'auteur.

En participant au concours, il autorise gratuitement la Commune de Vétroz à reproduire, publier et diffuser sa ou ses photographies, avec mention de son nom et

prénom, dans le cadre de la promotion du concours et de la communication communale, notamment :

- dans le magazine *Vétrozspective* ;
- sur le site internet de la Commune ;
- sur les réseaux sociaux officiels de la Commune ;
- dans toute communication liée au concours.

Cette autorisation est consentie sans contrepartie financière.

8. Protection des personnes photographiées

Le participant s'assure que les personnes éventuellement reconnaissables sur ses photographies ont donné leur accord pour leur diffusion, conformément à la législation en vigueur.

La Commune décline toute responsabilité en cas de réclamation de tiers.

9. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Toute photographie ne respectant pas les présentes conditions pourra être écartée du concours.

Pour toute question relative au concours, les participants peuvent contacter la Commune de Vétroz à l'adresse asov@vetroz.ch ou info@barikdesign.ch